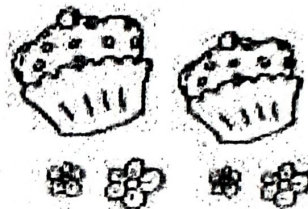


« **CES** » c'est un déterminant démonstratif. Il exprime l'idée de montrer quelque chose. On peut le remplacer par « ce » « cet » ou « cette ».

Ces gâteaux sont bons.
Ce gâteau est bon.



« **SES** » c'est un déterminant possessif. Il exprime l'idée de posséder quelque chose. On peut le remplacer par « mes »

Elle a oublié ses stylos.
Elle a oublié mes stylos.



Ce sont les siens ... les miens.

